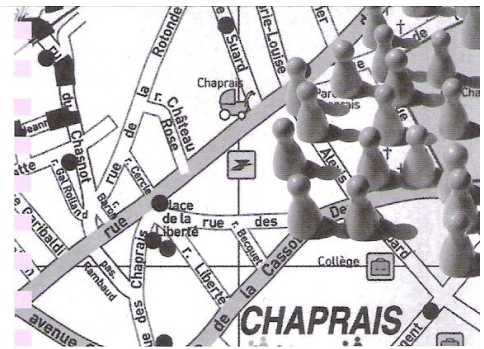


VIVRE AUX

# CHAPRAIS



Bulletin n°4 (avril 2010), édité par l'association «Vivre aux Chaprais» (loi 1901) Directeur de la publication : Jean-Claude Goudot, ISSN 2104-8258

## LES NUISANCES AUX CHAPRAIS



Halte au bruit!

L'enquête que nous avons menée sur les nuisances auxquelles sont confrontés les habitants des Chaprais a rencontré beaucoup de succès. Les témoignages ont afflué sur notre site, par téléphone et courrier démontrant l'attachement des chapraisiens à leur quartier et à sa tranquillité très bousculée.

S'il fallait dresser un palmarès de ces nuisances, en premier lieu vient le **BRUIT....**

Bruits de la circulation, des travaux, de voisinage, de ventilation...etc.

Ils sont donc très largement évoqués dans les témoignages recueillis. Nous essayons également d'indiquer quelques pistes afin d'y remédier.

En second lieu, il est souvent question de l'état des trottoirs encore plus dégradés après ce rude hiver.

Apparaît également dans ce triste palmarès, le **stationnement** abusif voire gênant sur les trottoirs. Les piétons et riverains hésitent à devenir des délateurs, mais nous avons voulu évoquer ces situations afin de demander à la ville de bien vouloir y remédier. N'oublions pas la hantise des cambriolages qui semblent se multiplier, les tags qui vandalisent les murs d'habitation et obligent les propriétaires à payer pour effacer alors qu'ils sont victimes, les déjections canines, etc.

Dans bien des domaines, un appel au civisme des habitants semble nécessaire. Vivre ensemble dans notre quartier, comme dans les autres quartiers de la ville nécessite de tenir compte des autres habitants.

## QUELLES NUISANCES PROVOQUÉES

### par la réactivation de la voie ferrée Besançon Viotte/Besançon Franche-Comté TGV ?

Les riverains sont, à juste titre inquiets de la réactivation, dès décembre 2011, de cette ancienne voie ferrée qui n'avait plus, comme trafic, que quelques convois de fret qui circulaient jour et nuit. La création d'une nouvelle ligne et d'une nouvelle gare TGV, va engendrer un trafic de cinquante trains quotidiens ! Il y a de quoi être inquiet ! C'est pour cela que «Vivre aux Chaprais» a décidé d'aider ces riverains qui appartiennent aux différents quartiers tant des Chaprais que de Saint Claude, voire pour un côté de la rue du Chasnot, de Battant. Après une enquête à laquelle plus de 50 familles riveraines ont répondu, une petite manifestation s'est déroulée dans le quartier le 20 mars 2010 afin de réclamer la couverture de ce tronçon jusqu'au tunnel de Saint Claude. Les têtes de liste aux élections régionales, interrogées à ce sujet, ont répondu (Front de Gauche, Europe Ecologie, Parti Socialiste) qu'il appartenait à Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage, d'assurer cet équipement qui n'a pas été retenu en raison de son coût. La Présidente de la région, Marie-Guite Dufay nous a indiqué qu'elle évoquerait cette question avec RFF.

FR3 a rendu compte, dans son journal télévisé de cette manifestation, ainsi que l'Est Républicain et le Blog Macommune.info où cette question a généré une discussion entre blogueurs. A noter que le représentant de RFF, après avoir déclaré au journaliste de l'Est Républicain, que cette ligne ne générerait pas, selon leurs calculs et simulations, de nuisances au-dessus du seuil légal autorisé, précise que si c'était le cas, des mesures seraient prises ! En ce qui concerne le coût des travaux de couverture, ne pourraient-ils pas être financés par la vente des terrains POMONA qui appartiennent à RFF ?

Vivre aux Chaprais souhaite organiser un dîner débat au café restaurant Moules Frites, rue Nicolas Bruand, fin mai, début juin 2010.

## PETIT TOUR DES NUISANCES SONORES

### RUE CHOPARD

Nous avons déjà évoqué les nuisances provoquées par l'aération des ateliers du lycée Saint Joseph. Des relevés effectués par le service spécialisé de la ville ont démontré que le seuil légal était dépassé. L'adjointe au maire, Martine Bultot a adressé un courrier à la direction de cet établissement scolaire afin qu'il se mette en conformité avec la loi.

### TOUJOURS RUE CHOPARD

Mais plus haut, ce serait la chaufferie du gymnase de l'avenue Fontaine Argent qui se déclencherait en pleine nuit, avec un bruit de moteur de camion, disent les riverains. Ces bruits seraient particulièrement audibles malgré le double vitrage des fenêtres. Cet équipement appartenant au Conseil Général, l'association lui a adressé un courrier afin de remédier à cette situation et connaître l'avenir de ces terrains qui seraient vendus à un promoteur. Le gymnase est-il inclus dans la vente ?



Manifestation 20 mars

## PETIT TOUR DES NUISANCES

### RUE DE BELFORT :

ce qui gêne le plus, c'est bien sûr, le bruit généré par la circulation de plusieurs milliers de véhicules par jour (sans compter la pollution due aux gaz d'échappement). Mais s'y ajoute, d'après les riverains situés à proximité, le bruit de la station de lavage des automobiles située à côté du Murano en cours de construction

### LES TAGS

Ce vandalisme répété dans le quartier représente pour beaucoup, une véritable pollution visuelle. De plus elle a un coût pour le malheureux propriétaire qui doit, s'il veut lutter efficacement contre ce phénomène, s'abonner au service spécialisé de la ville, service efficace mais payant. Ne conviendrait-il pas que les sommes consacrées à ce nettoyage soient déductibles des impôts fonciers ? S'il est possible de les déduire au titre du ravalement de façade, cela ne peut, malheureusement se produire chaque année.



Assez!

### LES DÉJECTIONS CANINES

malgré les distributeurs de sacs mis à disposition des propriétaires de chiens, l'incivisme de certains maîtres perdure jetant ainsi le discrédit sur tous ceux qui promènent leur animal. Des progrès ont certes été accomplis, mais certaines rues et trottoirs sont devenus des aires de crottes de chien. Comme par exemple **la rue du Château Rose** qu'il faudra peut-être rebaptiser la rue des crottes ?...

## LES TRAVAUX ET LES NUISANCES SONORES



Insupportable pour le voisinage!

ou le Préfet s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés. L'arrêté portant dérogation devra être affiché de façon visible sur les lieux du chantier durant toute la durée des travaux.

Article 15 – Des dispositions particulières pourront être exigées dans les zones particulièrement sensibles du fait de la proximité d'hôpitaux, cliniques, établissements d'enseignement et de recherche, crèches, maisons de convalescence, résidences pour personnes âgées ou tout autre établissement similaire. »

**Les habitants peuvent donc vivre à proximité des chantiers, dans le vacarme des brise-roche et bulldozers de 7 h du matin à 20 h, avec juste une pause d'une heure pour le déjeuner et ce, du lundi au samedi inclus !!!**

**Une seule volonté semble s'exprimer : qu'importe le bruit et la tranquillité des habitants, seuls comptent les travaux qu'ils soient publics ou privés !**

Un arrêté préfectoral datant du 19 avril 2005 réglemente, dans le Doubs les bruits de voisinage. Voici ce qui est notifié en ce qui concerne les Chantiers

«article 14 - Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur des locaux ou en plein air sont interdits :

- tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30

- toute la journée des dimanches et jours fériés, à l'exception des interventions d'utilité publique en urgence (tels que les dépannages), qui dans ce cas devront être signalés à l'autorité municipale.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par le Maire

## LES NUISANCES SONORES PROVOQUÉES PAR LE VOISINAGE

Selon le degré de civisme de vos voisins et la qualité d'isolation phonique entre les différents appartements, les troubles de voisinage peuvent virer au cauchemar quasi quotidien.

Alors, que faire ? Bien sûr, essayez de discuter aimablement avec vos voisins pour, par exemple, leur expliquer que leur parquet est votre plafond...

Et si ces tentatives échouent nous écrivons deux habitants ? Selon le degré de gravité, faut-il porter plainte ? Ces plaintes sont instruites difficilement par la Justice. La police se contente le plus souvent d'établir une main-courante sans beaucoup d'effets.

Une solution existe pourtant : saisir la Direction de l'hygiène et de la santé de la ville de Besançon, 15 rue Mégevand Tél 03 81 87 80 90. Cette direction possède un service spécialisé dans ce domaine qui enquête, rencontre les plaignants et les auteurs de troubles et fait de la médiation.

Bien sûr, en cas de tapage nocturne, il convient d'appeler le 17, c'est à dire la police nationale. Celle-ci peut intervenir dans la mesure des équipages disponibles. Son intervention est toujours très efficace.

**Courrier :** nous avons reçu une très belle lettre d'un habitant des Chaprais depuis 47 ans ! rue de la Liberté dont l'objet est la vie dans notre quartier.

Nous repoussons sa publication, faute de place dans le prochain n° du journal.

## LES TROTTOIRS



### Les trous dans les trottoirs

ils reviennent toujours dans la conversation des chapraisiens ! N'hésitez pas à signaler les plus dangereux au service Proxim'Cité au 0800 25 3000, l'appel est gratuit ! Ce service se révèle très efficace. Au-delà de simples rustines sur ces trous, certains trottoirs ont besoin d'être refaits entièrement. A l'origine des dégradations des entreprises privées qui font des tranchées et laissent aux contribuables le soin de payer les dégâts.

*Rue de la Rotonde, que des trous!*

### Le stationnement abusif et sauvage sur les trottoirs

C'est malheureusement un problème récurrent dans certains endroits des Chaprais. Piétons, personnes à mobilité réduite, mères ou pères de famille avec poussettes et landaus sont alors contraints de descendre sur la chaussée avec les difficultés et les risques que cela suppose...Si l'on veut maintenir des activités dans le quartier, il faut aménager des stationnements pour cesser d'opposer automobilistes et piétons. Deux lieux précis sont particulièrement dénoncés par les riverains :

**Le bas de la rue du Chasnot**, côté gauche en montant depuis la rue de Belfort. Le soir, les véhicules des clients fréquentant les boutiques du coin stationnent d'une façon anarchique.

**Rue de l'Eglise**, à l'occasion des ventes aux enchères réalisées à la salle des ventes. Les riverains voisins ont même de la difficulté à accéder chez eux. Le problème est le même plus loin, lors des enterrements, à proximité de l'église Saint Martin des Chaprais. En appeler au civisme des automobilistes ne suffit plus, il conviendrait d'étudier quel équipement interdirait ces débordements et, en attendant, de demander au service de la police municipale d'intervenir.

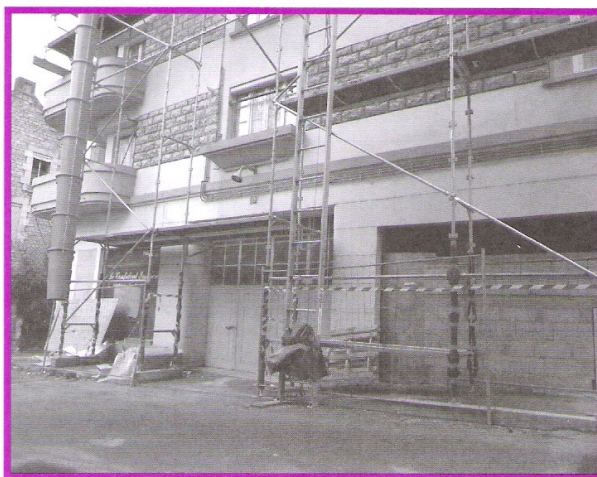


*Rue de l'Eglise, trottoir encombré!*

## AUTRES NOUVELLES DU QUARTIER

### Rue Klein

un petit immeuble est en cours de rénovation au numéro 13. La société immobilière propriétaire de cet immeuble a obtenu une autorisation surprenante : un accès dans l'angle perpendiculaire de cette rue, afin de permettre le stationnement de deux véhicules sur une bande étroite de terrain qui oblige à entrer ou sortir en marche arrière. Pour entrer dans cet espace, un bateau est créé sur le trottoir alors que ce bâtiment en possède déjà deux, ce qui en ferait trois pour cet immeuble ! Il existe pourtant un garage qui semble en voie de transformation. Des places ainsi perdues seraient-elles compensées par cette possibilité de stationnement en extérieur ? A noter enfin que pour atteindre ces places de stationnement, il faut couper, sur le trottoir, l'accès à la propriété voisine ! Aussi l'association a déposé un recours gracieux auprès des services de la ville, les incitant à se déplacer sur le terrain afin de se rendre compte de la situation créée. Espérons que la raison et non les intérêts privés de quelques investisseurs, va l'emporter !



*Rue Klein, pourquoi un nouvel accès pour cet immeuble?*

## PROTECTION SANTÉ

• Les services gratuits et efficaces offerts par la Direction de l'Hygiène et de la Santé de la Ville de Besançon

Nous avons déjà signalé le service offert en cas de troubles de voisinage. Et si vous êtes confrontés à toutes autres formes de bruits, en dehors des chantiers, vous pouvez contacter cette direction qui dispose d'un service qui prendra rendez-vous avec vous afin d'effectuer des mesures précises.

• En ce qui concerne les ondes électromagnétiques dues aux antennes de téléphone, vous pouvez également vous adresser à cette direction..

• De même en cas de dégradations, propreté, habitabilité d'un logement, un service de cette direction effectue des enquêtes et des conciliations entre propriétaires et locataires.

Pour cela vous adresser à

Mairie de Besançon,  
Direction de l'hygiène  
et de la Santé,  
15 rue Mégevand  
Tél. 03 81 87 80 90.

## www.chaprais.fr

De l'avis de ceux qui le consultent, c'est un site très riche et très fréquenté : près de **46 000 consultations** fin mars 2010. Vous y trouverez pratiquement tout ce vous voulez savoir sur le quartier : son plan, ses caractéristiques, les commerces et services avec une nouvelle rubrique sur la restauration l'urbanisme, les problèmes qui se posent au quartier, les nombreuses interventions de l'association, 28 portraits de ceux qui font les Chaprais, des petites annonces. Vous pouvez nous laisser des messages auxquels nous vous répondrons...

Rejoignez notre association, soutenez ses moyens d'expression comme ce petit journal et son site web «vivreauxchaprais.fr»... en versant la somme que vous voulez, à l'adresse de l'association :  
Vivre aux Chaprais  
28 D rue de la Rotonde  
25000 BESANCON

## AUTRES NOUVELLES DU QUARTIER

### Rue du Balcon

La démolition des maisons dans le parc est achevée. Notre association, après avoir étudié les plans de la future construction s'étonnait, dans un courrier adressé à la ville, de la démolition des piliers en pierre de taille de l'entrée de cette propriété, afin de les remplacer par des piliers en béton recouverts de parements de pierre ! Le promoteur s'est engagé à reconstituer des piliers en pierre taillée. Maigre compensation pour les riverains de cette petite rue qui avait, jusqu'alors des allures de rue de village !

### Rue du Château Rose

À quand le remplacement des vieilles ampoules des lampadaires publics qui éclairent si faiblement la rue le soir et la nuit ! Il nous a été promis pour 2010...

Nous y veillerons, car nul doute que cette faiblesse de l'éclairage favorise les tags et les déjections canines selon le vieux principe : pas vu, pas pris !

### Une nouvelle façon de compter ? 14 = 76 ?...

Les plans déposés par le promoteur prévoyait pour l'ensemble immobilier Cœurville, rue de Belfort, la plantation de 76 arbres de haute tige. Nous les avons comptés, il n'y en a que 14 ! Quand on sait que les services de l'urbanisme avaient refusé de délivrer le certificat de conformité au propriétaire d'une villa qui n'avait pas planté les trois arbres prévus lors de la délivrance du permis de construire, on peut se poser la question de l'égalité de traitement des citoyens ! Rappelons que dans cette même copropriété, le chemin piétonnier qui devait faire 3 m de largeur a été réduit à 1,60m ! Là aussi, drôle de façon de compter ! !

### Pour une voie cycliste rue de Belfort

Cette voie n'existe pas dans sa traversée des Chaprais. L'Association Vélo Besançon (AVB) la réclame et nous soutenons cette revendication ! Mais elle ne doit pas être satisfaite au détriment des rares places de stationnement encore existantes. Sachons partager l'espace intelligemment ! Des solutions peuvent être trouvées.

### Avenue Denfert Rochereau : les armoires électriques.

À qui appartiennent-elles ? Deux d'entre elles sont complètement délabrées et

représentent un danger. Nous avons écrit à EDF qui répond qu'elles appartiennent à Numéricable. Cette dernière société a été saisie par courrier mais ne répond pas. En dernier ressort nous nous sommes adressés au Maire afin qu'il intervienne.

### Aménagement de la Gare Viotte

Quel impact cet aménagement aura-t-il sur le quartier des Chaprais ? Nous avons demandé au Maire d'étendre l'étude d'impact (qu'il a promise, pour Battant, lors d'une réunion publique), à notre quartier.

### Rue de la Viotte

Qui doit déneiger les trottoirs longeant les terrains SNCF ? Nous avons posé la question au directeur de la gare...qui ne daigne pas répondre...

### Fête des Chaprais les 5 et 6 juin, Parc des Chaprais

la préparation de la fête de quartier 2010 est menée en partenariat avec les différentes associations résidentes sur le quartier Chaprais/Cras/Viotte. Le comité de pilotage comprend l'ASEP, son Centre Social, le FJT LA Cassotte, le FJT Les Oiseaux, l'Association des Usagers de la Bicyclette, Vivre aux Chaprais, le comité de quartier La Chapraisienne, l'Aiglon sport, le GEM La Fontaine des Invités au Festin, l'UFCV, le Conseil Consultatif des Habitants.

Cette fête se déroulera les 5 et 6 juin prochains. Son thème ? «Les Chats sont prêts». Elle proposera différents temps d'animation ouverts aux différents publics : samedi après-midi, animations jeunesse ; samedi soir, spectacles et concert tous publics ; dimanche, Garden Party dansante et bal populaire. Il est encore possible de se joindre à ce comité de pilotage de la Fête pour enrichir les animations proposées. Contacts : FJT La Cassotte : Annaïck Le Scouëzec 03 81 51 98 60 ASEP : Claude Maccotta 03 81 80 66 83



avenue Denfert-Rochereau, danger!

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Adresse courriel : .....

Signature :

Membre actif : 20 € Soutien : 40 €  
Tél. 03 81 50 60 07